

Diplôme d'Initiateur Public Senior en Etablissements Spécialisés

Décembre 2018

OBJECTIFS VISES

- Appréhender les caractéristiques des différents publics séniors en établissement spécialisé
- Intervenir collectivement, tout en prenant en compte les spécificités sanitaires individuelles, auprès du public sénior en établissement spécialisé
- Initier et mettre en place un projet d'action en direction du public senior en établissement spécialisé

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Licence FFBaD
- Titulaires de l'Animateur Bénévole 2 Jeunes ou équivalent.
- Titulaires de l'Entraîneur Bénévole 1 ou équivalent.
- Titulaires d'une qualification professionnelle (CQP animateur de Badminton, DEJEPS ou DESJEPS mention Badminton).
- Toute autre demande qui ne respecte pas les conditions fédérales devra justifier du même type d'expérience et sera soumis à validation de FormaBad. Attention : aucun diplôme ne sera délivré dans ce cas.

Effectifs de la formation : 6 à 10 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

- 14H de formation du jeudi 15 mars (9h) au vendredi 16 mars (16h) à Quimperlé.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription dédié.
- Avant **le 14 février 2019 à Lalla Talhaoui** : lalla.talhaoui@ffbad.org.

TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques s'élèvent à 300€.
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire.
- Un devis peut être remis sur demande.

Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par votre OPCA, sous réserve que votre employeur en fasse la demande au moins 1 mois avant le début de la formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Alternance entre les cours en salle de formation et la mise en œuvre pédagogique dans les établissements spécialisés accueillant les seniors.
- Mobilisation d'un public spécifique senior au sein d'un établissement spécialisé.

Responsable pédagogique : Sonia DURIER, Conseillère Technique Nationale, formatrice à FormaBad, titulaire du BEES 2 option Badminton, coordinatrice Nationale de la filière fédérale de formation des techniciens bénévoles et des relations avec les STAPS.

Formateur : Quentin TUAILLON, titulaire du DEJEPS option Badminton, en formation DESJEPS option Badminton.

PROGRAMME

- Les caractéristiques du public sénior en établissement spécialisé.
- Contenus de séance adaptée au public sénior en établissement spécialisé.
- L'environnement institutionnel des établissements spécialisés accueillant le public senior
- Mise en place d'un projet pour le public sénior en établissement spécialisé
- Contenus « sport/santé » spécifiques au public sénior en établissement spécialisé.

SUIVI ET EVALUATION

- Les stagiaires seront évalués en formation continue dans la mise en œuvre de séances de badminton avec un public spécifique senior en établissement spécialisé.
- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires ainsi qu'une attestation de fin de formation.

Fédération Française de Badminton

9-11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex – Tél. 01 49 45 07 07 – Fax 01 49 45 18 71 – email : ffbad@ffbad.org – www.ffbad.org

Habilitée par arrêté ministériel n°08307964 du 15/12/2008-Affiliée au Comité National Olympique Sportif Français Membre de la BWF.

Prestataire de formation professionnelle enregistré sous le numéro 1193 0420 293